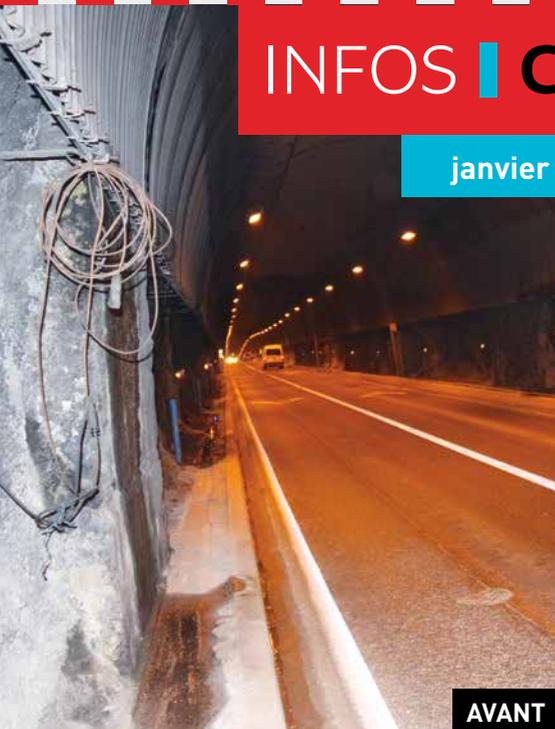


# INFOS | CHANTIER

janvier 2018 #7



AVANT APRÈS

#  
Aménagement

## TUNNEL DU CHAT

### RÉNOVATION TERMINÉE !

Après 7 mois de fermeture totale, **le tunnel du Chat est rouvert à la circulation** depuis le 18 novembre dernier et sa toute nouvelle galerie de sécurité accessible aux piétons et cyclistes. Trois années d'importants travaux auront été nécessaires pour sécuriser et moderniser cet ouvrage construit au début des années 1930. Il est **désormais doté d'équipements modernes et d'une galerie de sécurité pour l'évacuation des usagers et l'intervention des secours** en cas d'accident ou d'incendie. Il répond ainsi parfaitement aux normes imposées par la réglementation. Objectif atteint aussi pour l'amélioration du confort des usagers et l'attractivité économique et touristique de l'Avant-pays savoyard. Au total, le Département a investi 46 millions d'euros dans cette opération majeure, auxquels s'ajoutent 11 millions d'euros pour les études, travaux préparatoires et aménagements complémentaires.

[www.savoie-route.fr](http://www.savoie-route.fr)



LE DÉPARTEMENT



[www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)

L'ESSENTIEL

# Retour en images sur les travaux

23 FÉVRIER 2015 → 18 NOVEMBRE 2017

## La galerie de sécurité

- Percement de la galerie, des rameaux de communication et des conduits de désenfumage
- Pose d'un revêtement béton
- Construction des stations de ventilation aux têtes de la galerie
- Installation des équipements (éclairage, caméras, câble rayonnant pour les communications radio des secours, etc.)



Octobre 2017/ La galerie bétonnée et équipée



Juillet 2015/ La galerie entièrement percée avant aménagement



18 AVRIL 2017 → 18 NOVEMBRE 2017

## Le tunnel principal

- Élargissement des trottoirs
- Équipement en caméras et capteurs
- Installation de nouvelles tôles sur les parois latérales
- Remplacement des tôles de voûte
- Réfection de la chaussée
- Création de 14 niches de sécurité
- Remplacement de l'éclairage
- Refonte du système de ventilation



Installation d'un nouveau système d'éclairage



Un des 4 rameaux reliant le tunnel à la galerie de sécurité





# AVIS AUX PROMENEURS ET AUX CYCLISTES !

La nouvelle galerie de sécurité vous propose un itinéraire mode doux d'1,5 km parfaitement sécurisé. L'occasion, début 2018, d'admirer sur ses parois des fresques artistiques réalisées par des graffeurs savoyards ! Et pour faciliter votre balade :

## → Côté Bourdeau

Une bande cyclable montante depuis le giratoire de la route du col, prolongée en voie piétonne en balcon sur le lac jusqu'au sentier de randonnée, ainsi que 20 places nouvelles de stationnement.

## → Côté Saint-Jean-de-Chevelu

Réflexion en cours de la Communauté de communes de Yenne pour développer, avec le concours de l'Agence touristique départementale, l'offre cyclable sur son territoire.



## FOCUS

# Gestion du trafic

Pour le Département, l'enjeu d'une gestion du trafic équilibrée est essentiel. Il s'agit de préserver le cadre de vie des communes traversées par la route départementale 1504, tout en répondant aux besoins des entreprises locales.

### QUELLES SONT LES RÈGLES DE CONDUITE À RESPECTER SOUS LE TUNNEL ?



Vitesse limitée à 50 km/h



Intervalle minimal de 50 m entre véhicules légers et 100 m entre poids lourds

### SONT INTERDITS SOUS LE TUNNEL :



Les transports de **matières dangereuses**



Les camions et autocars de + 7,5 t, autres qu'en desserte locale



Les véhicules dont la hauteur est **supérieure à 4,30 m** et la largeur **supérieure à 2,60 m**, y compris pour la desserte locale

### CAS PARTICULIER DE LA DESSERTE LOCALE :

Les véhicules de plus de 7,5 tonnes sont autorisés à emprunter le tunnel pour la desserte locale. **Cela concerne les communes suivantes** : Chanaz, Chindrieux, Conjux, Motz, Ruffieux, Saint-Pierre-de-Curtille, Serrières-en-Chautagne, Vions, Billième, Jongieux, La Balme, La Chappelle-Saint-Martin, Loisieux, Lucey, Meyrieux-Trouet, Saint-Jean-de-Chevelu, Saint-Paul-sur-Yenne, Saint-Pierre d'Alvey, Traize, Verthemex, Yenne et Ontex.

La desserte locale concerne exclusivement les poids lourds partant ou à destination de ces communes et ceux qui les traversent en marquant un arrêt pour chargement ou dépose. Aucune dérogation ne sera accordée.



### Des contrôles renforcés pour les poids lourds

Le passage des camions/autocars est contrôlé par :

- une présence active de la Gendarmerie sur site,
- la mise en service d'un système de Lecture Automatique de Plaques d'Immatriculation (LAPI) raccordé directement à la Gendarmerie, opérationnel à partir de début 2018.



LE DÉPARTEMENT

### +INFOS

[www.savoie-route.fr](http://www.savoie-route.fr)  
[tunnelduchat@savoie.fr](mailto:tunnelduchat@savoie.fr)

Télécharger le dossier de presse sur :  
[www.savoie.fr](http://www.savoie.fr)

